

## Partie 5.4

# Période de retrait

## RENOIS DANS CETTE PARTIE :

Numéro/ repère	Nom	Importance
Introduction	Politique d'utilisation des médicaments et des vaccins	Obligatoire
<b>PROCÉDURE OPÉRATIONNELLE STANDARDISÉE</b>		
5.4	Période de retrait	Obligatoire
<b>REGISTRES</b>		
R-1	Registre de vérification	
R-B	Registre de formation	
R-G	Manifeste porcin	Obligatoire
R-P	Régime pharmacothérapeutique	
R-T	Registre des traitements	
R-2	Registre d'incidents	
R-3	Demande d'action corrective Ordonnances du vétérinaire détenteur d'un droit de pratique	Obligatoire, le cas échéant
R-U	Liste de contacts d'urgence	Fortement recommandé

## PARTIE 5.4

### PÉRIODE DE RETRAIT

#### EXIGENCES

1. Une POS sur la Période de retrait (POS 5.4) doit être développée et comprendre les éléments suivants :
  - a. Un protocole.
  - b. Des mesures en cas de déviation (ce qui doit être fait si un problème survient).
  - c. Des mesures de vérification.
2. La POS sur la Période de retrait (POS 5.4) doit être mise en œuvre adéquatement.

*Pour vous faciliter la tâche, un modèle de la POS sur la Période de retrait (POS 5.4) vous est proposé.*

#### JUSTIFICATION

- a. L'administration de médicaments et de vaccins selon la POS Période de retrait aide à réduire le risque que des porcs soient mis en marché avant que la période de retrait soit terminée.
- b. Pour répondre à la demande croissante de porcs légers, certains éleveurs vendent désormais des porcs à un stade de production plus précoce. Dans ce contexte, il est crucial de s'assurer que les périodes de retrait des médicaments ou des vaccins soient respectées avant l'envoi de porcs légers à l'abattoir ou de s'assurer que l'acheteur soit informé des périodes de retraits non terminées.
- c. L'urine et les fèces de porcs ayant subi un traitement aux antibiotiques pourraient contenir des résidus d'antibiotiques qui, lorsqu'ingérés par des porcs non traités, pourraient suffire à générer des niveaux de résidus non réglementaires dans ces porcs.

---

#### ORIENTATION

- a. Le terme « Tous les porcs » inclut : les porcelets sous la mère, les porcelets de pouponnière, les porcs à griller, les porcs légers, les porcs en croissance, les porcs en finition, les porcs de réforme, les porcs reproducteurs, etc.
- b. Déterminez les facteurs qui incitent à employer des médicaments et des vaccins.
- c. Il est important de suivre les directives du vétérinaire détenteur d'un droit de pratique lorsque vous administrez un traitement médicamenteux.
- d. Il est important d'identifier les porcs ayant subi un traitement dans le Registre des traitements et le Manifeste porcin.
- e. Si vous administrez, par inadvertance, un dosage trop élevé d'un médicament ou d'un vaccin à un porc (c.-à-d., une dose qui excède la quantité prescrite ou le dosage sur l'étiquette), communiquez avec votre vétérinaire détenteur d'un droit de pratique et reportez l'expédition de ce porc, s'il y a lieu.
- f. Il est recommandé d'isoler les porcs ayant subi un traitement de ceux qui ne l'ont pas reçu.
- g. Il est recommandé d'avoir une liste de contacts d'urgence à jour et que celle-ci soit accessible par tous les employés.

## ❓ QUESTIONS D'AUDIT

Numéro de la question	Questions d'audit et interprétation	Vérification				
		Conforme	Non-conformité mineure	Non-conformité majeure	Non-conformité critique	S.O.
Q5.4.1	Vérifier que la POS Période de retrait comprend toutes les exigences suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>a. Le protocole.</li> <li>b. Les mesures de correction des déviations (ce qui doit être fait lorsqu'un problème survient).</li> <li>c. Les mesures de vérification.</li> </ul> La liste de tous les éléments exigés se trouve dans la POS 5.4 Période de retrait.	<b>Validations complète et partielle :</b> > POS 5.4 : Période de retrait				
	La POS Période de retrait comprend-elle :					
	a. Le protocole avec toutes les exigences du programme PorcSALUBRITÉ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	b. Les mesures en cas de déviation (ce qui doit être fait lorsqu'un problème survient)?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	c. Les mesures de vérification?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Q5.4.2	Vérifiez que la POS Période de retrait est mise en œuvre adéquatement en vous assurant que le Registre des traitements (R-T) concorde avec le Régime pharmacothérapeutique (R-P), le Registre des rations utilisées à la ferme et les ordonnances du vétérinaire détenteur d'un droit de pratique.  S'assurer que tous les porcs (incluant les truies de réforme et les porcelets de pouponnière traités) n'ont plus de période de retrait en cours avant l'envoi à l'abattoir.	<b>Validations complète et partielle :</b> > POS 5.4 : Période de retrait > R-B : Registre de formation > R-G : Manifeste porcin > R-P : Régime pharmacothérapeutique > R-R : Registre de rations utilisées à la ferme > R-T : Registre des traitements > R-1 : Registre de vérification > R-2 : Registre d'incidents > R-3 : Demande d'action corrective > Ordonnances du vétérinaire > Observations (validation complète seulement) > Entrevues				
	La POS Période de retrait est-elle mise en œuvre adéquatement?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

S.O. = sans objet; POS = procédure opérationnelle standardisée



## EXEMPLES DE DEGRÉS DE CONFORMITÉ

### CONFORME

- › La POS est complète et mise en œuvre adéquatement.
- › Tous les registres sont complets et à jour.

### NON-CONFORMITÉ MINEURE Échéancier : 60 jours

- › Certains éléments ne sont pas écrits ou manquent à la POS et aux registres.

### NON-CONFORMITÉ MAJEURE Échéancier : 30 jours

- › La POS n'est pas disponible.
- › Les registres ne sont pas disponibles.
- › Il y a des évidences que certaines déviations n'ont pas été corrigées (p. ex., l'expédition de porcs avant la date de départ permise).
- › Certains éléments de la POS ne sont pas mis en œuvre.

### NON-CONFORMITÉ CRITIQUE Échéancier : 24 heures

- › L'abattoir a détecté des résidus de médicaments dans la viande sans préavis du gestionnaire du site.
- › L'abattoir a avisé le coordonnateur provincial PorcSALUBRITÉ | PorcBIEN-ÊTRE de la présence de résidus de médicaments.